

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

Sigle

IRSN

Textes de référence

Loi 2001-398 du 9 mai 2001

Décret n° 2002-254 du 22 février 2002

Loi n° 2006-686 du 13 juin 2006,

Statut

L'IRSN est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Défense et du ministère de la Santé et des Sports.

Présidente du conseil d'administration

Pr Agnès Buzyn

Président du conseil scientifique

Michel Quintard

Directeur général

Jacques Repussard

Effectif

L'IRSN dispose de 1700 salariés, parmi lesquels de nombreux spécialistes, ingénieurs, chercheurs, médecins, agronomes, vétérinaires et techniciens, experts compétents en sûreté nucléaire et en radioprotection, ainsi que dans le domaine du contrôle des matières nucléaires sensibles, dont plus d'un millier d'experts et de chercheurs.

Budget

281 millions d'euros en 2008

L'IRSN couvre l'ensemble des activités nucléaires civiles et de défense

- **La sûreté des installations nucléaires** : on en dénombre environ 200, dont 58 réacteurs EDF en fonctionnement et 89 installations intéressant la Défense, parmi lesquelles le porte-avions *Charles-de-Gaulle* et 10 sous-marins.

- **La sûreté des transports de matières radioactives et fissiles** (plus de 1 500 transports par an).

- **La sûreté des installations** d'entreposage ou de stockage des déchets et matières radioactifs régis par la loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

- **La protection des travailleurs** : l'IRSN gère les données d'exposition individuelle d'environ 280 000 travailleurs.

- **La protection de la population et de l'environnement** contre les risques liés aux rayonnements ionisants : l'IRSN dispose sur l'ensemble du territoire national de réseaux automatisés de surveillance radiologique et d'alerte, et surveille par échantillonnage la radioactivité des eaux de boisson et de la chaîne alimentaire.

- **La protection des matières nucléaires et sensibles** contre les risques de détournement à des fins de prolifération ainsi que la **protection des installations et des transports nucléaires contre la malveillance**.

- **Le suivi des sources radioactives** : l'IRSN gère la base de données des sources radioactives dont l'exploitation sur le territoire national est soumise à autorisation.

- **En cas d'accident**, l'IRSN déploie ses moyens d'expertise, de mesure, notamment en dosimétrie, et d'intervention en appui aux autorités publiques, grâce à son Centre technique de crise et à ses moyens mobiles. Ce dispositif permet d'établir, en temps réel, un pronostic de l'évolution de l'installation accidentée et des rejets possibles de radioactivité dans l'environnement, et de les cartographier sur le terrain. Des exercices nationaux sont régulièrement organisés.

- **Dans le secteur médical**, l'IRSN évalue l'exposition des patients aux rayonnements ionisants à la suite d'actes d'imagerie médicale et de médecine nucléaire. Il apporte un appui à l'ASN en matière de sécurité des actes de radiothérapie et au ministère de la Santé pour les traitements éventuels des patients victimes d'accidents de radiothérapie. L'exposition des victimes éventuelles est évaluée et l'IRSN fournit un appui médical spécialisé aux unités de soins. Les procédures médicales ont été mises en œuvre avec succès à la suite d'accidents graves d'irradiation survenus dans divers pays.

IRSN

INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

L'expert public des risques nucléaires et radiologiques

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt ainsi aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement. Il contribue à l'information du public.

Siège social

Fontenay-aux-Roses

En région

Octeville-Cherbourg
Le Vésinet
Saclay
Orsay
Pierrelatte
Cadarache
Agen
Les Angles - Avignon
La Seyne-sur-Mer
Mahina (Tahiti)

Coordonnées

IRSN
31 avenue de la Division-Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses cedex
Tél. +33 (0)1 58 35 88 88
Mél : contact@irsn.org
Site : <http://www.irsn.org>